

CONSEIL MUNICIPAL

Il est 18h30 lorsque M. L. TREMBLET,
président, ouvre la séance

Sont présents :

Excusé :

ORDRE DU JOUR

CHF 19'000.-

CHF 1'390'000.-
nagement ou l'extension de douze écopoints enterrés

destiné à financer la mise en œuvre d'éco

CHF 29'000.-

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

CHF 88'000.-

prestation dans le cadre de la concession d'affichage communal.

CHF 482'000.-

destiné à l'étude du nouveau Jardin Robinson et de l'AJM (radio

itué à l'angle de la route du Nant d'Avril et des rues Emma

relative au plan localisé de quartier n° 29'674

Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de **CHF 50'000.-**

CHF 125'000.-

l'inventaire des bas marais d'importance nationale. **Rapport de la commission des travaux publics, gérance et entretien des bâtiments**

négociier avec elles l'octroi d'un droit de superficie sur des parcelles propriét

Rapport de la commission d'urbanisme, mobilité et logement

emandant l'ouverture de négociations avec les

Rapport de la commission d'urbanisme, mobilité et logement

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

relative à la création et l'ouverture d'un atelier d'entretien, de réparation, de location et vente de vélos d'occasion à Meyrin, espace à caracté-

radical, demandant la mise à disposition d'un terrain agricole d'un hectare au

M. Tremblet

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du
15 juin 2010**

M. Charpier

M. Tremblet

approuvé à l'unanimité

Communications du Bureau

M. Tremblet

M. Tremblet

...

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

...

M. Tremblet

**Concerne : observations concernant l'enquête publique requête en
autorisation de construire DD 103'763
Requérant : Hospice général
Objet : pavillons provisoires pour réfugiés
Parcelle : 11'324 fe 13
Adresse : 54 avenue de Mategnin 1217 Meyrin**

—

fians que nos autorités communales auront à cœur de

Concerne : (cf. ci-dessus)

M. Tremblé

Communications du Conseil administratif

! ! ! ! ! ! !

du mois de septembre 2010, à proximité de l'espace intergénérationnel aménagé en 2009. Ce point d'eau permet également de répondre aux besoins

micocouliers. Un dispositif purge le contenu de la conduite d'alimentation en eau

Règlements communaux sur www.meyrin.ch

Paons du Jardin alpin

protection des animaux, ce mode d'élevage est préférable à un éjointage des ailes qui les empêche de voler, ou à l'enfermement dans une volière, qui n'offre que
ssibilités de mouvement. Par conséquent, il n'est pas possible de maî
triser les lieux de nidification et c'est pourquoi des mesures sommaires de
protection sont prises afin d'offrir une protection adéquate, sans faire fuir la

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

paons s'envolent relativement souvent dans la cité ou sur la route de Meyrin. Ces de ce parc. C'est la raison pour laquelle tous les paons seront prochainement placés à demeure dans le parc de l'Organisation des nations unies, qui est beaucoup mieux à même d'offrir un habitat de qualité à ces volatiles. La situation sera ultérieurement, notamment après la pose d'un mur végétalisé antibruit, afin de définir l'opportunité éventuelle de réintroduire des paons dans le Jardin alpin.

Pavés de la place de Meyrin-Village

Manque de verdure sur la place de Meyrin-Village

Cartes journalières des CFF

Ouverture du 1^{er} écocorner de Suisse au 1, avenue de Vaudagne

projet Robin des Watts à l'école des Champs
bureau Maneco (bureau d'étude en environnement qui a, entre autres, accom

proposera dès cet automne des conseils et informations en matière d'environnement, d'énergie et de mobilité. Il permettra l'accueil de particuliers et de groupes afin de diffuser de l'information et d'offrir un relais pour favoriser l'implan

!

Enquête publique du centre de maintenance secondaire "En Chardon"

Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la
mise à l'enquête publique du centre de maintenance secondaire

Le bâtiment est constitué d'un vaste dépôt de tram
à proximité du centre d'essai du TCS.

Réseau de bus TPG

Le président du Conseil d'Etat, M. François Longchamp, a répondu le 27 juillet aux

Le Conseil d'Etat relève au préalable que toutes les demandes issues des ren
anton ne pourront êtres mises en œuvre car les

•

•

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

•

Concernant la ligne 28, le Conseil d'Etat n'entend pas entrer en matière sur la demande de rétablissement de l'ancien tracé, car les options prises résultent de la lation du TCMC et ont fait l'objet d'une concertation intercommunale.

Desserte commerciale à la gare de Vernier-Meyrin

qu'ils vont supprimer la vente de titres de transport à affecté à la sécurité de l'exploitation.

Aménagement cycliste à Pré-Bois

Bois, la direction générale de la mobilité nous informe qu'un tons en face de l'aviation privée, le projet du TCMC ne prévoyant qu'un marquage

Fermeture de la route de Prévessin

L'autorisation de construire a été accordée le que le projet ne pourra être mis en œuvre le

et d'analyser les effets sur le trafic au moyen de comptages. A la

Demande de renseignement -

pour la réalisation d'un immeuble de bureau

conseiller d'Etat en charge de l'aménagement pour traiter l'ensemble des questions d'aménagement touchant le quartier de Cointrin.

Ecole de Meyrin-Village

l'

Problématique des restaurants scolaires

La préoccupation générée par l'asphyxie chronique des restaurants scolaires
concentrations d'utilisateurs qui

-
-
-

-
-

Ecole de Bellavista II

L'école de Bellavista II est l'une
dotée d'une cafétéria c'est pourquoi ses utilisateurs sont usuellement
soit à l'école de Livron, soit à l'école des Champs
encadrement lors des déplacements des élèves ainsi qu'une gestion
rigoureuse de l'emploi du temps durant la pause de midi. Ces aménagements
impliquent par ailleurs d'importantes contraintes d'organisation aux s

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

qu'il revêt d'une fiabilité très relative.

de ce raccordement défectueux. Ces travaux n'ayant pas été prévus dans la

M. Tremblet

Mme Boget

M. Schweizer

M. Tremblet

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Délibération n° 2010-33 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 19'000.- destiné à financer la mise en place de vidéo-surveillance sur les sites de bâtiments communaux exposés aux actes de vandalisme, au vol et à la dégradation

M. Tremblet

M. Devaud

M. Devaud

M. Tremblet

accepté à la majorité évidente

vote immédiat

M. de Préville

M. Devaud

M. de Préville

M. Devaud

M. Iswala

M. Schweizer

M. Tremblet

Mme Riman

M. Haldemann

M. Hulliger

de remplacer "les sites..." par "des sites..." ou "certains sites...".

M. Devaud

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Hulliger

M. Tremblet

M. Devaud

M. Hamann

Mme Despond

Mme Riman

M. de Préville

M. de Préville

M. Hulliger

M. Tremblet

M. Tremblet

amendement

amendement

amendements acceptés à la majorité évidente.

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

M. Osmani

délibération n° 2009-33a

! ! ! ! ! CHF 19'000.- destiné à financer la mise en place de vidéo-surveillance sur les sites de bâtiments communaux (aux abords des écoles de Meyrin-village, de Bellavista II, de Monthoux et des Boudines, ainsi qu'aux abords du bâtiment de Forum et de l'Undertown) exposés aux actes de vandalisme, au vol et aux déprédations

l'article 42 de la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la

Vu l'ampleur et le coût des incivilités commises sur les bâtiments publics;

Vu le règlement relatif à l'installation et à l'exploitation de systèmes de vidéo

D E C I D E

PAR 20 OUI, 5 NON ET 4 ABSTENTIONS

d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 19'000.-

de mandater pour cela un bureau d'ingénieurs
projet consolidé avec appel d'offres,

Délibération n° 2010-39 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'390'000.- pour financer l'aménagement ou l'installation de deux écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans des zones construites situées dans la Cité et à Meyrin-village

M. Tremblet

M. Devaud

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Tremblet

M. de Préville

**M. Tremblet
évidente.**

vote immédiat

accepté à la majorité

Mme Despond

M. Tremblet

M. Devaud

M. Charpier

M. Tremblet

M. Devaud

M. Chambers

M. Tremblet

M. Schweizer

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Tremblet

M. Hulliger

M. de Préville

Mme Boget

délibération n°2010-39

gement ou l'extension de douze écopoints enterrés destinés à la co

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

D E C I D E

PAR 23 OUI, 1 NON ET 5 ABSTENTIONS

CHF 1'403'900.- pour financer l'aménagement ou l'exten

403'900

403'9

403'900

Délibération n° 2010-32 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 29'000.-
! ! ! ! -engagements en matière de
gestion des déchets en partenariat avec les entreprises meyrinoises

M. Tremblet

M. Devaud

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

M. Tremblet
sion d'environnement et énergie

délibération n°2010-32

commis-

acceptée à la majorité évidente

prestation dans le cadre de la concession d'affichage com

M. Tremblet

Mme Boget

M. Tremblet

M. Bocard

Mme Boget

M. Tremblet

délibération n°2010-35
entretien des bâtiments

commission des travaux publics, gérance et

acceptée à l'unanimité

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

Délibération n° 2010-36 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 482'000.-
! ! ! ! ! ! ! ! Meyrin
FM), intégré au plan localisé de quartier "Les Vergers"

M. Tremblet

Mme Boget

M. Tremblet

M. Charpier

Mme Boget

ration n°2010-36
des bâtiments

M. Tremblet délibé-
commission des travaux publics, gérance et entretien

acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2010-37 relative au plan localisé de quartier n° 29'596-533
! ! ! ! ! -! t des rues Emma-Kammacher
et Virginio-Malnati

M. Tremblet

Mme Boget

M. Hulliger

M. Tremblet délibération n°2010-37 com-
mission d'urbanisme, mobilité et logement

acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2010-38 ! ! ! ! ! ! -526
Les Vergers-Meyrin

M. Tremblet

délibération n°2010-38 commission d'urbanisme,
mobilité et logement

acceptée à l'unanimité

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

Délibération n° 2010-34 présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin- ! ! ! ! '000.- afin de financer le passage de 40% à 60% de la consommation d'électricité de la commune de Meyrin en Vitale vert en 2011, et à l'augmentation de 20% par année pour arriver à 100% à fin 2013

M. Dumalle

M. Dumalle

M. Tremblet

Mme Luzzatto

M. Hamann

M. de Préville

M. Tremblet

Mme Riman

M. Hernot

M. Schweizer

M. Dumalle

délibération n° 2010-34 M. Tremblet entrée en matière
acceptée par 17 oui, 10 non et 2 abstentions

délibération n° 2010-34
commission des travaux publics, gérance et entretien des bâtiments

acceptée à la majorité évidente

M. Tremblet

Délibération n° 2010-28a relative à l'ouverture d'un crédit de
CHF 125'000.- destiné à financer une partie des travaux de désactivation
de la route de Prévessin en vue de la réunion des marais permettant le
! ! ! ! ! ! ! ! ! !
Rapport de la commission des travaux publics, gérance et entretien des
bâtiments (Mme Ecuyer, R)

Mme Ecuyer

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

d'aujourd'hui mais il y avait de nombreuses réticences du côté français. L'appli

*nous a présenté l'historique et l'ensemble des actio
gramme de longue haleine est sur le point d'être finalisé et Pro Natura s'est tourné*

le coût total s'élève à CHF 537'000.

Il est à souligner qu'après sa fermeture, cette route cantonale sera déclassée en

*Le projet de désactivation de la route de Prévessin et d'intégration dans un projet
qui va jusqu'à*

point de l'Europe.

renouvellement des canalisations. De l'herbe sera semée le long de la route sur le

*qu'au secteur village sera semé entre la haie et le chemin, marquant très nette
ment au niveau de la ferme Bosshart le passage de la route d'accès pour la*

c'est

d'offres à

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

*quitte et la discussion est ouverte sur l'opportunité de ce crédit. Chacun est cons
et qu'ils mettront en*

***Le président passe au vote de la délibération n° 2010- -
- destiné à financer une partie des travaux de
désactivation de la route de Prévessin, en vue de la réunion des marais
-
nationale.***

M. Jimenay

M. Robert

qui relie nos deux localités...

M. Robert

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. de Préville

Cointrin ont activement œuvré à

qu'elle induit, de faire inscrire ces marais, magnifiquement restaurés par Pro Natura, à l'inventaire des bas marais d'importance nationale.

d'entreprises de génie civil et le coût de ces travaux s'élève à

Nous rappelons que l'

M. Schweizer

Mme Luzzatto

Mme Luzzatto

M. Charpier

M. Hulliger

M. Dumalle

M. Devaud

M. Tremblet

délibération

n° 2010-28a

relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 125'000.- destiné à financer une
partie des travaux de désactivation de la route de Prévessin en vue de la

! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! !

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Vu l'ordonnance sur les bas

Vu l'ordonnance sur les batraciens (OBAT RS4

Prévessin, afin que les marais de Mategnin puissent être mis à l'inventaire d
marais d'importance nationale;

Vu le projet définitif et les appels d'offres réalisés par le bureau d'ingénieur SDI et

Vu la requête en autorisation de construire n° DD 103'042/

D E C I D E

PAR 29 OUI, SOIT A L'UNANIMITE

CHF 125'000.-

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

Résolution n° 2008-18a présentée par Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, demandant au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès de coopératives d'habitations et de fondations publiques intéressées par la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers, afin de permettre la réalisation d'un droit de superficie sur des parcelles propriétés de la Commune. Rapport de la commission d'urbanisme, mobilité et logement (M. de Préville, Ve)

Résolution n° 2009-13a présentée par Laurent Tremblet, au nom des PDC, demandant au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès de coopératives immobilières déjà en place sur la Commune, intéressées par un droit de superficie pour la construction de logements à loyer modéré au lieu-dit Les Vergers. Rapport de la commission d'urbanisme, mobilité et logement (M. de Préville, Ve)

Résolution n° 2010-08 présentée par Mme Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, et M. Laurent Tremblet, au nom du PDC de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif l'ouverture de négociations auprès de coopératives immobilières et de fondations publiques intéressées par un droit de superficie pour la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers sur la commune de Meyrin

M. de Préville

Après les salutations d'usage, le président indique comment il souhaite que se déroulent les démarches auprès des coopératives d'habitations et de fondations publiques intéressées par la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers sur la commune de Meyrin.

Il explique que les critères utilisés pour l'évaluation des candidatures à des logements sociaux sont les suivants : les critères de sélection des candidats, les régimes d'habitations sociales que les communes peuvent mettre en œuvre, les LUP (logements d'utilité publique) sont

Il nous explique les critères utilisés pour l'évaluation des candidatures à des logements sociaux, en particulier les critères de sélection des candidats, les modes de soutien de l'Etat à ces logements

- *aux d'effort*
- *aux d'occupation*

Et les conditions imposées par l'Etat

- *subvention de l'Etat*

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

- *urée de la période de contrôle de l'Etat.*

rès bon marché; subvention à l'exploitation (payée au propriétaire en

Très similaire au régime HBM mais avec des loyers plus élevés. L'Etat ne veut

r les taux d'effort et d'occupation ne s'appliquent qu'à 60% des locataires. Subvention personnalisée, dire payée au locataire, ce qui implique qu'il n'y ait pas de surtaxe en cas

e taux de 60% n'est pas constant et tend à diminuer avec le temps. Le régime HM coûte cher à l'Etat

présentent tous l'inconvénient de ne pas être pérennes, dire qu'après la période de contrôle de l'Etat (20 ans), les logements voient leurs loyers passer d'un régime contrôlé à un régime libre, ce qui fait que si l'on ne

- *ontrôle par l'Etat des taux d'effort et d'occupation*

-

-

-

-

par bloc d'immeubles

d'habitations

avec l'Office du

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

13 qu'il a élaborée conjointement avec un autre commissaire. Ce dernier prend la parole en précisant qu'il est

*: elles s'adressent
té à des personnes travaillant dans la zone de l'aéroport et donc induisent*

Un commissaire s'interroge sur l'opportunité de fonder une coopérative meyrinoise pour les Meyrinois. Cette idée rencontre peu d'écho et ce d'autant plus qu'il y a

d'intérêt de l'Etat et des dispositions législatives.

ressort de cette commission de s'immiscer dans ces négociations, dit chercher à

attend le retour du PLQ des services de l'Etat dans les prochaines semaines et que, selon son expérience, il peut s'écouler un an entre ce retour et l'approbation

droits à bâtir fait partie du PLQ et peut faire l'objet de recours.

Plusieurs commissaires sont d'avis qu'il est beaucoup trop tôt pour émettre un

qu'il faudra plusieurs séances de commission pour avoir une vue claire de ce qu'il

La fin de la séance approchant, le président propose que l'on reporte le débat

ésolution plus d'un an avant

*13. Un commissaire lui répond qu'elle a tout à fait raison et comprend son
13 et a insisté pour qu'elle soit*

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Le président lève la séance en annonçant qu'il va arranger avec l

*Après les salutations d'u
sont d'accord de fusionner leurs deux résolutions en un*

*qu'elle charge le Conseil administratif d'entre
prendre des démarches auprès de coopératives d'habitations et de fondations
négocier avec elles l'octroi d'un droit de superficie sur d
la commune et qu'elle demande l'élaboration de contrats assurant la mixité des*

*Un commissaire s'étonne que la résolution conjointe prévoie l'amortissement fiscal
tte formulation est maladroite car il s'agit des*

Un autre commissaire demande à M. Sansonnens quel est l'avis du Conseil admi

*ligne de conduite, il est inutile de continuer à discuter d'une résolution qui irait
dans une autre direction. M. Sansonnens rappelle qu'une*

*qu'il n'est pas en mesure de donner plus de précisions. Il précise
résolution s'inscrit dans la réflexion de la Fondation. Le commissaire, n'étant pas*

*Sansonnens qui lui répète qu'il ne peut anticiper ce qui sera décidé par la
s'instaurer. Le président*

,qui n'iraient dans son sens, seraient prises

Un autre commissaire s'étonne du terme

*imposées aux promoteurs mais rappelle qu'il n'y a pas de véritable label. Le
président propose d'amender le texte en remplaçant*

d'un

*Un autre commissaire ouvre la boîte de Pandore en proposant qu'il faille fixer une
proportion d'attribution à la Fondation par rapport à l'ensemble des parcelles. Les
commissaires dans leur ensemble estiment que c'est une bonne idée mais, le*

*cette proportion. Certains aimeraient avoir plus d'information sur la capacité de la
, d'autres insistent pour fixer un pourcentage des terrains.*

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

ement, après un vote, ce pourcentage est fixé à 50% de l'ensemble des par

Sansonnens lui répond que ce sera à l'automne 2010.

La résolution amendée avec le plafond de 50% des droits de superficie accordés à la Fondation Nouveau Meyrin est soumise au vote des commissaires et acceptée par 10 oui et 1 abstention."

M. Tremblet

M. Hamann

Mme Revillet

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Schweizer

Mme Luzzatto

M. Hulliger

M. Tremblet

Résolution n° 2008-18a

présenté par Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin,
demandant au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès
de coopératives d'habitations et de fondations publiques intéressées par la
réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers, afin de négocier avec elles

! ! ! ! ! ! ! !

—

R E F U S E

PAR 29 NON, SOIT A L'UNANIMITE

d'établir des conventions concernant la réalisation et l'entretien des espaces

Résolution n° 2009-13a

présentée par Laurent Tremblet, au nom des PDC de Meyrin deman-
!! ! ! ! ératives Immobilières déjà en
place sur la Commune, intéressées par un droit de superficie pour la cons-
truction de logements à loyer modéré au lieu-dit Les Vergers

R E F U S E

PAR 29 NON, SOIT A L'UNANIMITE

de les amener à négocier la construction d'immeubles sur les terrains de la
de négocier les droits de superficie avec ces coopératives et d'y inclure les
mandes du Conseil municipal sur la réalisation d'un écoquartier.

M. Tremblet

entrée en matière acceptée à la majorité évidente

Résolution n° 2010-08

**présentée par Mme Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin
Cointrin, et M. Laurent Tremblet au nom du PDC de Meyrin-Cointrin, deman-
dant au Conseil administratif l'ouverture de négociations auprès de coopé-
ratives immobilières et de fondations publiques intéressées par un droit de
superficie pour la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers sur la
commune de Meyrin**

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

D E C I D E

PAR 28 OUI, SOIT A L'UNANIMITE

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

Résolution n° 2010-10 présentée par Andrea Riman, au nom d'A gauche toute, demandant à la Direction générale de la mobilité (DGM) le rétablissement du "tourner à gauche" pour les véhicules en provenance du rond-point Mategnin/Citadelle/Ste-Cécile et/ou de la rue des Boudines, et désirant accéder à l'immeuble n° 33-43 de l'avenue Ste-Cécile

M. Charpier

M. Charpier

M. Tremblet

M. Devaud

M. Tremblet

M. de Préville

M. Tremblet
accepté à la majorité évidente.

vote immédiat

M. Schweizer

M. Hamann

M. Robert

M. Hulliger

Mme Ecuyer

M. Charpier

M. Tremblet

résolution n° 2010-10

présentée par Andrea Riman, au nom d'A gauche toute, demandant à la Direction générale de la mobilité (DGM) le rétablissement du "tourner à gauche" pour les véhicules en provenance du rond-point Mategnin/-Citadelle/Ste-Cécile et/ou de la rue des Boudines, et désirant accéder à l'immeuble n° 33-43 de l'avenue Ste-Cécile

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

DECIDE

PAR 23 OUI ET 6 ABSTENTIONS

Motion n° 2010-04 présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de
Meyrin-Cointrin, ! ! ! ! ! ! ! -
! ! ! ! ! ! !
espace à caractère social du style Péclot 13, de préférence situé au
centre du village ou à tout autre endroit géographiquement et facilement
accessible à tous

M. Dumalle

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Hulliger

M. Schweizer

Mme Luzzatto

M. Hernot

Mme Riman

M. Hamann

M. Dumalle

Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire

M. Tremblat

motion n° 2010-04

présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, rela-
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
style Péclot 13, de préférence situé au centre du village ou à tout autre
endroit géographiquement et facilement accessible à tous

alle et le succès rencontré par l'opé-
ration pour l'encouragement à acheter des vélos électriques (VAE) en 2008, 2009

Vu la volonté de la Commune, par le biais de la commission anticrise, d'aider les
demandeurs d'emplois meyrinois e

associations et groupements meyrinois ainsi que la volonté de dynamiser le cœur

u l'encouragement des diverses commissions, Agenda 21 et Meyrin qualité,

Vu que le centre de Meyrin n'a plus de commerce de vente et réparations de
vélos d'occasion toutes marques depuis plusieurs années,

R E F U S E

PAR 16 NON, 11 OUI ET 2 ABSTENTIONS

- 'étudier la possibilité d'ouvrir un atelier d'entretien,
de vélos d'occasion
- 'étudier la possibilité d'ouvrir cet atelier au centre du village ou tout autre
cile d'accès
- 'identifier une ou des personnes compétentes techniquement et adminis

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

-
- bilité à moyen terme pour ce centre de s'autogérer financièrement entièrement

Motion n° 2010-05 présentée par M. François Haldemann, au nom du
!! ! ! ! !! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
courir librement leurs chiens

M. Haldemann

M. Haldemann

M. Robert

M. Devaud

M. Schweizer

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Hulliger

M. Chambers

M. Haldemann

M. Devaud

motion

n° 2010-05

**présentée par M. François Haldemann, au nom du groupe radical, deman-
!! ! ! ! ! ! ! !
pour permettre aux propriétaires de laisser courir librement leurs chiens**

avril 2010, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 32'
tion d'un espace vert clôturé sur la parcelle communale 12193 adjacente à
l'avenue de Mategnin;

Vu l'état de la situation actuelle de la parcelle concernée par la délibération

intermédiaire étant donné l'exig

Vu le coût élevé de cette réalisation et l'espace restreint dans lequel les chiens

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

ice de l'environnement, et les agriculteurs du périmètre "Mategnin/Feuillasse
on d'Agri Genève, laquelle n'a pas eu de suite jusqu'à aujourd'hui;

Vu le succès d'une démarche similaire réalisée depuis plusieurs années dans la

PAR 28 OUI ET 1 ABSTENTION

- fre de mise à disposition d'un terrain de 10'000 m
mune disposent d'une zone où ils puissent s'ébattre sans laisse, mais sous
- d'informer le Cons

Période : juin 2009-mai 2010

*12 ans basé sur l'accueil libre. Ce jardin est aussi un lieu d'apprentissage de
l'autonomie et de la vie en groupe, un lieu où le terrain permet des activités telles
entures et où l'imaginaire*

se fait toujours attendre et dans l'intervalle les

ésister aux frimas. Une lueur d'espoir semble se profiler pour 2012.

Activités marquantes

*Dans un souci d'échange, une visite du Terrain d'
organisée et cette dernière s'est avérée enrichissante.*

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

son Vaudagne est venu avec un groupe d'enfants pour

Les enfants ont eu l'occasion entre autres activités habituelles du Jardin de faire

Vacances d'août 2009

Il est constaté une fréquentation moins importante durant le mois d'août

Vacances d'oc

l'atelier de modelage, la préparation du potager pour l'hiver, le grand karaoké et la visite chez le vétérinaire pour faire examiner un cochon d'Inde.

*classes (85 enfants) de l'
course d'école*

lasse d'âge.

été la confection d'une galette des Rois, de rouleaux de prin

Au vu du nombre d'enfants, on peut dire que l'ouverture durant les vacances de

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Assemblée générale (n'ai malheureusement pas pu y participer).

Pâques. La décoration des œufs et la chasse aux œufs succès. C'est aussi la préparation des jardins potagers.

Le Jardin Robinson n'a pas directement participé à ce jeu mais a mis à disposition

d'enfants.

activité s'est déroulée dans la bonne humeur. A l'extérieur, les uns aux bras forts ont construit un abri pour le vélo et sa remorque, d'autres ont cloué, agrafé les des enclos lapins extérieurs, d'autres

L'activité principale durant le mois de mai est le potager qui comprend

Le Conseil Robinson

Au Jardin Robinson, l'e

). L'enfant peut faire part de tous ses

Animaux au Jardin Robinson

d'Inde et des lapins. Les lapins et les cochons d'Inde appartiennent aux enfants

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Travaux

*panneau d'affichage a été posée;
'épouvantail du jardin potager*

_____ du sas d'entrée, de

l'ambrosie qui en est envahie;

Infos



ue de l'original de la

a permis d'officialiser cette

- *L'introduction du nouvel horaire à la rentrée 2011 ent
des horaires d'accueil.*

*Le Comité du Jardin Robinson de Meyrin s'est réuni à raison d'une dizaine de fois
durant l'année 2009*

*Malgré le vieillissement du Jardin Robinson et la lutte contre le froid durant l'hiver,
c'est toujours avec beaucoup d'émotion et de bonheur que je participe aux fêtes*

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

**Rapport des délégués au comité de rédaction du journal Meyrin
Ensemble (Mme Ecuyer, R, et M. de Préville, Ve)**

Rapport d'activité du journal Meyrin Ensemble (septembre 2009 à août 2010)

le journal était généralement bien apprécié. L'enquête a toutefois relevé certaines

A l'issue d'un appel d'offres au printemps

commission sont prévues dès l'automne pour apporter des réponses

Durant cette année, la moisson d'informations a été fort riche .Quatre numéros de

teurs d'espaces publicitaires deviennent de plus en plus exigeants (choix de l'emplacement, taille de l'encart, etc.).

uelle, dont l'horizon rédactionnel est très court pour la majorité des articles. En conséquence, le délai d'écriture est

si d'importants articles prévus, mais pas encore mis en page, nous sont communiqués par messagerie, nous avons le sentiment d'un travail inachevé. Il

avant son envoi à l'imprimerie, voire même d'en débattre si nécessaire.

En parcourant la charte actuelle du journal, nous avons relevé qu'elle n'avait pas

par coup. Il serait très utile d'avoir des directives précises (nombre de signes par

Généralement, le contenu d'un mensuel est divisé en trois grandes sections thèmes de fond, les thèmes généraux et l'actualité.

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

et donner son avis sur l'ensemble de la publication.

*Nous regrettons vivement que les membres du comité, qui vivent de l'i
réalisation du journal, n'aient pas été invités à donner leur avis, que ce soit pour la
forme du questionnaire et l'importance de sa diffusion ou pour le choix des lignes*

prévu d'augmenter le temps d'activité de la journaliste

*La structure, plus rigide qu'actuellement, imposera une meilleure discipline édi
toriale et demandera davantage de rigueur tant aux auteurs d'articles qu'aux*

*elle améliorera le contenu et allégera le travail de maquette. Toutefois l'intro
duction d'un cadre plus rigoureux implique des règles précises qu'il faudra établir*

urait donc été intéressant d'associer des membres du comité de rédaction aux

M. Hulliger

M. Schweizer

Annonces de projets

M. Tremblet

Propositions individuelles

Mme Ecuyer

l'Auberge

par exemple au fond du hall d'entrée du

descendre et remonter 15 marches d'un escalier très r
ce qui en rend l'accès difficile et dangereux pour l

M. Robert

M. Tremblet

M. Devaud

Mme Riman

Questions

M. de Préville

M. Tremblat

M. de Préville

M. Devaud

Mme Luzzatto

Mme Boget

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Devaud

Mme Boget

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

M. Hulliger

M. Devaud

M. Devaud

M. Hulliger

M. Devaud

Mme Ecuyer

M. Devaud

**Séance du 14 septembre 2010
tenue en séance ordinaire**

Mme Ecuyer

préau de l'ancienne école Bellet

Mme Boget

Mme Ecuyer

Mme Ecuyer
à l'avenue de Vaudagn

M. Devaud

La séance est levée à 23h35